



## Communiqué de presse

Amiens, le 23 février 2018

### **Le Département et Pôle Emploi renouvellent leur partenariat pour mieux accompagner les demandeurs d'emploi**

*Le 23 février 2018 à Albert, le Département et Pôle Emploi signent une convention pour renouveler pour 3 ans le partenariat mis en place depuis 2015. Celui-ci permet d'accompagner de manière mieux coordonnée les demandeurs d'emploi, dont les allocataires du RSA, afin de lever les freins au retour à l'emploi.*

#### **Le bilan 2015-2017**

Dès 2015, le Conseil départemental de la Somme s'est engagé avec Pôle Emploi dans la mise en œuvre d'un nouvel accompagnement coordonné des demandeurs d'emploi, dont les allocataires du RSA.

Une première convention portant sur les années 2015-2017 a reposé sur 3 axes de coopération :

- une **mise à disposition des ressources sociales** du territoire que le conseiller Pôle Emploi peut solliciter directement pour lever les freins d'ordre social. Ces freins qui nécessitent une réponse ponctuelle peuvent concerner tous les demandeurs d'emploi, allocataires du RSA ou non
- un **accompagnement global** pour les demandeurs d'emploi présentant un cumul de freins sociaux et professionnels, via un suivi coordonné assuré par un binôme conseiller Pôle Emploi/travailleur social du Département, sur la base de diagnostics partagés
- un **accompagnement social exclusif**, par un organisme désigné par le Conseil départemental, pour les demandeurs d'emploi dont les freins font obstacle de façon manifeste à la recherche d'emploi

Cette coopération a permis :

- aux conseillers Pôle Emploi d'élaborer des parcours **prenant davantage en compte les aspects sociaux** du retour à l'emploi, non seulement pour les allocataires du RSA mais aussi pour tous les demandeurs d'emploi
- aux travailleurs sociaux du Département de s'appuyer sur l'expertise des conseillers Pôle Emploi

En 3 ans, l'accompagnement global a bénéficié à plus de 2 600 personnes (dont 60 à 70 % d'allocataires du RSA). Le taux de retour à l'emploi dans les 6 mois qui suivent la fin de l'accompagnement est de 27 % au 3ème trimestre 2017, dont 64 % d'emplois durables.

Le taux de satisfaction des bénéficiaires est de 87% contre 71% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (+ de statistiques sur [https://observatoire-poleemploi-hdf.fr/production/accompagnement-global-les-fiches-de-situation-/](https://observatoire-poleemploi-hdf.fr/production/accompagnement-global-les-fiches-de-situation/) ).

### **Les objectifs 2018-2020**

La nouvelle convention 2018-2020 de partenariat entre le Conseil départemental et Pôle Emploi a pour objectifs de reprendre et renforcer les 3 axes d'intervention :

- mettre à jour et faciliter l'exploitation de la base de ressources partenariales par les conseillers Pôle Emploi
- porter la durée maximale de l'accompagnement global de 12 à 18 mois (durée moyenne de l'accompagnement : 8 mois)
- simplifier et harmoniser les procédures sur l'ensemble du département, pour faciliter le repérage des potentiels bénéficiaires du dispositif et mieux identifier les freins à travailler
- poursuivre et amplifier l'accompagnement social exclusif

La signature de la convention 2018-2020 aura lieu le **vendredi 23 février 2018 à 14h à la Maison départementale des solidarités et de l'insertion (MDSI) d'Albert** (1 rue du bois le Comté), en présence d'allocataires du RSA, d'équipes sociales du Département et de conseillers Pôle Emploi.

#### Contact :

Florian Vanbremeersch  
Relations presse  
Conseil départemental de la Somme  
03 22 71 83 64 / 06 46 51 54 37  
[f.vanbremeersch@somme.fr](mailto:f.vanbremeersch@somme.fr)